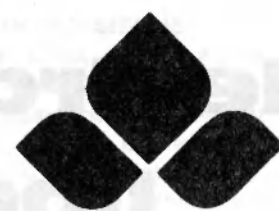


royaliste



BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

L'AUTRE FRANCE



M 2242 - 336 - 4,5 F 23 AVRIL au 6 MAI - 11ème année - N° 336 - 4,50 F

le drame libanais

Il y a six ans le 13 avril 1975 débutait à partir de l'incident de l'autobus d'Ain Remanech la guerre civile libanaise qui se poursuit aujourd'hui. Ces jours derniers en bombardant systématiquement Arafieh et Zahlé la FAD force de «dissuasion» syrienne théoriquement sous les ordres du président libanais Sarkis cherche une fois de plus à neutraliser la Résistance Libanaise. George Buis s'interroge pour le **Nouvel Observateur** :

«Quel est le jeu de la Syrie qui bombarde ses «frères» ? Certes, ses hauts responsables -ministre des Affaires étrangères, ministre de la Défense- m'ont affirmé, une fois de plus, les 29 et 30 mars, que leur pays ne demandait qu'à retirer ses troupes du Liban, soit vingt-deux mille à vingt-cinq mille hommes qui constituent officiellement une force de dissuasion arabe aux ordres du président libanais mais qui, le temps passant (six ans), apparaissent à tous, au Liban, comme une armée d'occupation.»

Face à cette armée d'occupation l'Etat libanais et son armée semblent incapables de se faire respecter. Aussi la seule possibilité serait, pour de nombreux observateurs, d'internationaliser le conflit. Lucien George pour **Le Monde** montre les limites d'une telle proposition :

«L'internationalisation demeure cependant un concept flou. Le gouvernement libanais, qui redoute des remous internes et externes, sait bien que le recours à une force de paix des Nations unies ou à une force arabo-européenne est impossible, faute de consensus préalable d'abord sur le plan arabe, ensuite au Conseil de sécurité, où ne manquerait pas de s'exercer le veto soviétique.

Tout en étant hostile à l'action syrienne au Liban, les pays arabes -en particulier l'Irak, la Jordanie et l'Egypte- ne sont pas, en effet, susceptibles de donner leur aval à de telles formules. La prise de position du Koweït, qui a officiellement exprimé, dimanche, son hostilité à toute internationalisation de la crise libanaise, alors qu'il n'est pas favorable à Damas dans cette affaire, est symptomatique. Elle reflète sans doute la position

saoudienne. Les pressions de l'Arabie Saoudite ont été déterminantes pour freiner la Syrie et obtenir la trêve actuelle. On se demande cependant ce que souhaitent réellement Ryad et les autres capitales arabes».

Aussi, pour le moment, l'ouverture de négociations dépend de l'évolution des combats notamment de la bataille de Zahlé qui commande la plaine de la Bekaa que la Syrie a toujours convoité, comme le remarque **Le Quotidien de Paris** :

«Sur le plan politique, de nombreux commentateurs de la presse s'accordent à penser que la fin de la bataille de Zahlé ouvrira la voie aux négociations, qui sont pour l'instant au point mort. Les tractations devraient porter sur le contrôle des collines de Zahlé et de la route internationale de la Bekaa par la FAD, l'armée libanaise se chargeant de la sécurité à l'intérieur de la ville.

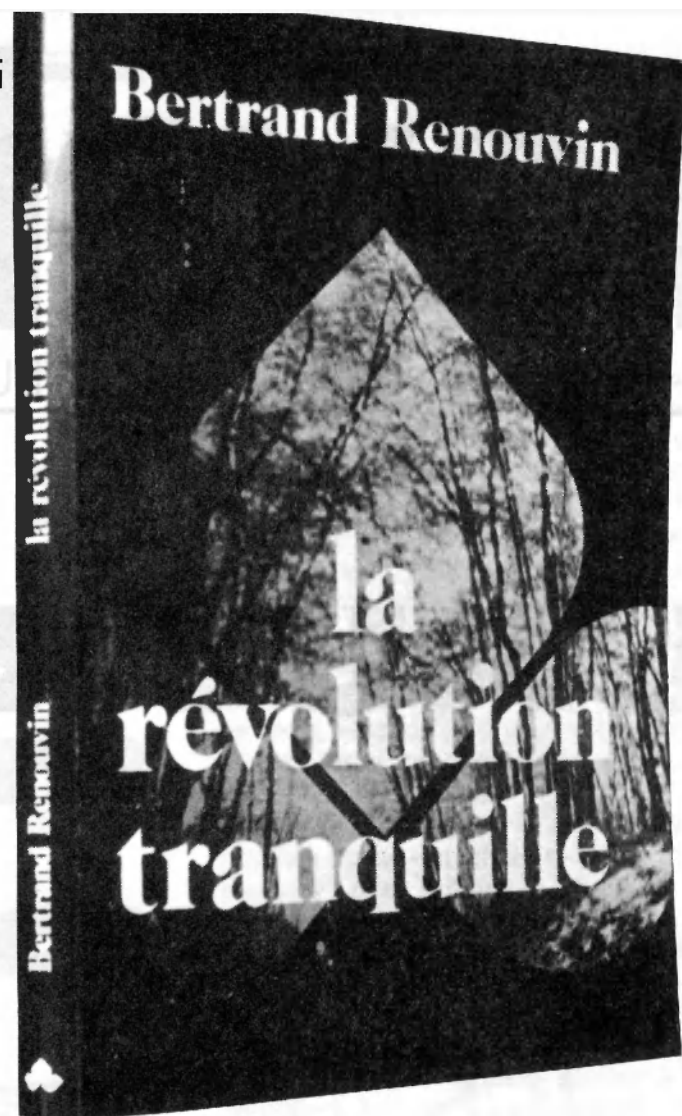
Le rétablissement de la sécurité permettrait alors aux responsables de poser à nouveau le problème d'une entente nationale entre les Libanais pour sortir le Liban de l'impasse dans laquelle il se débat depuis des années.»

Une entente entre Libanais à laquelle la **Lettre du Liban** organe de l'Alliance libanaise ne semble pas croire car «l'autre partie libanaise est l'otage des Syriens et des palestiniens». Aussi propose-t-elle une ébauche de règlement qui devrait permettre à la France de jouer un rôle non négligeable.

«Il ne peut y avoir d'autre solution aujourd'hui que le remplacement des troupes de Damas par une force internationale ou euro-arabe réclamée par les Forces Libanaises. Mais l'envoi d'une telle force, il revient aux instances internationales, aux grandes puissances telle que la France, de le promouvoir. Comme elle l'ont fait déjà pour la FINUL ou encore pour Chypre.»

Giscard en prendra-t-il les moyens ?

Jacques BLANGY



«LA RÉVOLUTION TRANQUILLE». Enfants perdus de Mai 68, orphelins du gaullisme, ou spectateurs déçus par les discours de la «bande des quatre», allons-nous accepter la prétendue fatalité de la crise et consentir au totalitarisme insidieux qui s'installe ? Autre chose est possible, si la politique est repensée, si le pouvoir est libéré des puissances capitalistes et placé au-delà des intérêts partisans : c'est une légitimité révolutionnaire qu'il faut instaurer, si nous voulons répondre à l'exigence commune de justice. «La Révolution tranquille» dit comment rompre avec l'impérialisme économique fauteur de chômage et d'inflation, et comment détruire la logique de l'inégalité. C'est à partir de cette instauration politique et de ces ruptures nécessaires qu'il sera possible d'imaginer autre chose : par la révolution régionale, par une nouvelle politique économique, et par la définition d'une nouvelle citoyenneté. En publiant leur premier manifeste, les royalistes veulent montrer le chemin d'une révolution anti-totalitaire, tranquille dans le choix de ses moyens, lucide par son sens des limites, mais vraiment porteuse de justice et de liberté.

BON DE COMMANDE

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

commande exemplaires de «La révolution tranquille» et verse pour cela F ci-joint à l'ordre de «Royaliste», CCP 18 104 06 N Paris.

Tarif (frais de port compris) : 1 exemplaire : 44 F, 3 exemplaires : 99 F, 5 exemplaires : 155 F, 10 exemplaires : 215 F.

super-deug

Après le rejet du projet par le CNESER (1) et la levée de boucliers des syndicats étudiants, on croyait rejetée à l'après-présidentielles l'instauration d'un DEUG (2) renforcé. Erreur ...

Le ministre des Universités, contre l'avis de tous, a fait publier aux J.O. du 29 mars les décrets instaurant le DEUG renforcé.

Ce dernier se différencie, du diplôme déjà connu, par son volume horaire : 1200 h à 1500 h d'enseignement pour le DEUG renforcé contre 700 à 1100 pour le DEUG habituel. Il a, d'autre part un champ d'investigation beaucoup plus large. Les 3 mentions de ce nouveau diplôme s'intitulent «langues et civilisations étrangères», «sciences juridiques, économiques et sociales», «science de la vie».

Pourquoi cet accroissement des heures d'études et cette étendue des programmes ? Pour que l'étudiant acquière des connaissances plus complètes ? L'étendue des programmes rend cela impossible. Un simple examen des licences accessibles après les DEUG renforcés confirme ce jugement. Le titulaire d'un 1er DEUG, mention sciences juridiques, etc, peut soit se diriger vers une licence de droit, soit vers une licence d'économie : autrement dit on a réuni 2 DEUG en 1 seul, et même 3, 4, et plus selon les cas, car les licences évoquées sont loin d'être les seules possibles. Ceci est valable pour les trois mentions du DEUG renforcé.

Ce diplôme est une entreprise de bourrage de crâne et rendra le niveau des futurs économistes ou juristes issus de l'Université beaucoup plus faible dans leur matière spécifique. Le caractère obligatoire de tous les cours et travaux dirigés contribuera à ce bourrage de crâne et écartera ainsi de ce diplôme tous les étudiants salariés qui, du fait de leur travail, ne peuvent être en permanence à la faculté. La sélection est en fait un élément fondamental du DEUG renforcé.

royaliste ♦

17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris,
Téléphone : 297.42.57.
CCP Royaliste 18 104 06 N Paris

Changement d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 4 F en timbres pour les frais.

Les illustrations et les photos de ce numéro ont été fournies par le groupe audiovisuel et sont la propriété du journal.

Directeur de la publication : Y. Aumont
imprimé en France - Diffusion NMPP
N° de commission paritaire 51700.

Outre la sélection sociale qui s'effectue au départ, existent diverses dispositions qui assureront un écrémage régulier et intensif pendant les deux années du DEUG, exemple la suppression du système «FOL». Il n'y a plus de matière Optionnelles, Libres, et Fondamentales, l'obtention de ces dernières permettant le passage en 2ème année. Il faut désormais avoir la moyenne à toutes les épreuves, qu'elles portent sur des matières obligatoires ou libres. Mais ce n'est pas tout; le contrôle continu perd de son importance dans la détermination de la note finale. En effet, l'examen de fin d'année comptera pour 50% au lieu de 25% dans la détermination de cette note. On accroît d'autant le rôle du hasard, ce qui va à l'encontre de ce que l'on a voulu instaurer depuis dix ans.

On ne parle plus de sélection à l'entrée de l'université par le biais de dossiers comme ce fut le cas lors de la présentation du projet au CNESER et pourtant elle sévit en permanence.

Chacun voit bien que ce nouveau diplôme sera amené à remplacer l'autre. Dans le meilleur des cas, cela se fera en douceur, par des moyens maintenant bien au point : restrictions budgétaires, nominations de professeurs, campagne d'intox contre le DEUG «léger» que les étudiants soumis à la pression de leur famille, dans un climat d'anxiété devant la crise et le chômage, ne sont que trop prêts à accepter.

En transformant le DEUG dans l'université, comme le 2ème cycle dans les lycées, le but poursuivi apparaît toujours le même : détruire ce foyer de contestation qu'a toujours été l'Université. Former une masse de gens ayant appris beaucoup, mais ayant peu appris à penser. Quant à l'élite elle sera formée ailleurs. On en revient à la vision giscardienne de la société et aux théories des Stouffes et consorts sur la société duale que nous ne cessons de dénoncer dans ces colonnes.

J-M TISSIER

(1) CNESER : Conseil National des Etudes Supérieures et de la Recherche.
(2) DEUG : diplôme d'enseignement universitaire général, sanctionne les deux premières années d'études universitaires et donne accès à l'année de licence.



information : l'ordre libéral

« Alors, tous vendus ? » se demandait le Quotidien de Paris au lendemain de l'incident qui opposa Marie-France Garaud à plusieurs journalistes de TF 1. Question provocatrice, qui mérite d'être posée.

« Cireurs de bottes ! » Madame Garaud, il est vrai, n'y est pas allée de main morte. Et les réactions des intéressés ont été, comme il fallait s'y attendre, parfaitement indignées. Plutôt que d'entrer dans la polémique, regardons les faits.

Il est incontestable qu'une partie de la grande presse, de la radio et la télévision tout entière est sous contrôle du pouvoir : c'est Xavier Gouyou-Beauchamps, ancien porte-parole de l'Elysée, qui est à la tête de la SOFIRAD (qui contrôle Europe 1) et Michel Bassi, autre giscardien, se trouve à la tête de Radio Monte-Carlo. Yves Cannac, chabaniste rallié à Giscard, dirige l'agence Havas et le patron de l'AFP ne passe pas pour un opposant. N'oublions pas non plus le rôle de Jean-Luc Lagardère à Europe 1 et sa prise de contrôle de Hachette : le PDG de Matra n'a, il l'a dit, rien à refuser au pouvoir.

Dans la grande presse écrite, inutile de rappeler longuement l'emprise de Hersant : outre de nombreux titres de province, il possède *Le Figaro*, *l'Aurore* et *France Soir*. Ajoutons que *Le Parisien libéré* a été confié à un giscardien notoire. Voilà pour les quotidiens. Quant aux hebdomadaires, rappelons que *Le Journal du Dimanche* et *Le Point* sont contrôlés par Hachette (donc par Matra) et que *Paris-Match* appartient au groupe Filipachi, associé

à Lagardère. Ainsi, *Les Nouvelles Littéraires* calculaient récemment que le pouvoir giscardien contrôlait 80% de l'information radio-diffusée, 67% de la presse quotidienne nationale, 65% des grands magazines nationaux. Et 100% de l'information télévisée, puisque le pouvoir nomme les présidents des sociétés de télévision.

Dès lors il n'est pas étonnant que l'affaire des diamants n'ait pas été analysée par la presse Hersant, et très discrètement évoquée à la télévision. Faut-il pour autant imaginer que tout journaliste de télévision est «aux ordres» et lit quotidiennement ses textes à un membre du cabinet du Président ? Non. De nombreux journalistes sont socialistes ou chiraquiens, et seuls les directeurs de l'information peuvent être légitimement suspectés de ne pas résister aux pressions directes. En réalité, le conformisme notoire de la télévision n'est pas dû à des consignes impératives : le «libéralisme avancé» mise sur l'auto-censure née d'une crainte diffuse de déplaire. Point n'est besoin d'imposer un ordre qui se trouve déjà dans les têtes. Voilà pourquoi les trois chaînes disent avec un ensemble touchant ce qu'il faut, ou taisent les faits trop gênants. L'ordre libéral est bien au point. Mais il tue doucement la liberté d'information et d'expression.

Michel TOURON

stratégies pour l'emploi...

La campagne électorale, du moins dans sa première phase, a ressemblé à une bataille d'experts, et les divers projets de société ont été placés à l'arrière-plan. C'est sans doute regrettable. Mais il est vrai que la question de l'emploi est aujourd'hui cruciale.

Le candidat sortant a évidemment une tâche bien difficile : comment en effet, présenter sous un jour pas trop défavorable un bilan catastrophique en matière d'emploi ? Sa défense ne brille pas par l'originalité et pêche même par une étonnante légèreté. Pour Giscard, tous nos malheurs proviennent de la crise pétrolière : excuse facile, dont nous avons souvent démontré le caractère fallacieux. En outre, notre sort serait plus enviable que celui de certains pays voisins : comme d'habitude, les difficultés des autres viennent justifier notre propre médiocrité.

N'IMPORTE QUOI

Pour parachever cette trop facile défense, Giscard exhibe le nombre d'emplois créés en France depuis sept ans. L'argumentation était habile mais, comme l'a souligné François Mitterrand, elle a

été détruite par des évaluations contradictoires : à TF1, Giscard écrit sur le tableau noir 550 000 emplois créés ; il avance ensuite le chiffre de 750 000 dans une interview aux *Echos* après avoir parlé de 400 000 emplois et avant d'annoncer fièrement, à *Antenne 2*, une « fourchette » de 500 à 600 000. C'est dire combien M. Giscard d'Estaing se moque du monde.

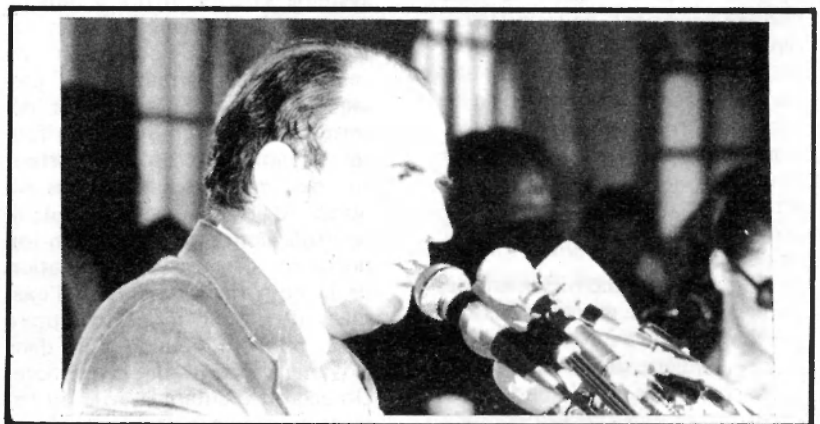
Présenté à grand fracas, le plan pour l'emploi du candidat-sortant peut-il lui donner un vernis de compétence et d'efficacité ? Il est permis d'en douter. Que propose en effet M. Giscard d'Estaing ?

- **L'indépendance énergétique**, car une économie d'énergie de 1% permettrait de créer 40 000 emplois. La proposition est indémontrable et Giscard s'est bien gardé de produire les calculs qui lui permettent de parvenir à un tel résultat. Esbrouffe, donc.

- **La compétitivité des entrepri-**

ses : nous avons souvent démontré ici que ce critère était parfaitement illusoire dans un monde soumis à la concurrence sauvage, et que les investissements (que Giscard veut soutenir par un grand emprunt) tendent à réduire la

Nul ne peut prévoir le coût -probablement très élevé- d'une telle politique. Et personne n'est en mesure de démontrer que ces mesures auront une incidence positive sur le niveau de l'emploi. La politique giscardienne est décidément celle du flou artistique, de l'illusionnisme statistique. Une seule chose est certaine : il n'y aura pas de relance économique, mais aménagement du sous-emploi, avec toutes les conséquences désastreuses que nous connaissons depuis sept ans.



main d'œuvre (par l'automatisation, etc.) au lieu d'en créer : une vieille potion, à l'inefficacité éprouvée, nous est ainsi refilée dans un flacon neuf...

- **La formation professionnelle** : les propositions sont alléchantes et évidemment destinées à attirer l'électorat jeune. Nous verrons bien à l'usage.

SEGREGATION

Pour le reste, le candidat Giscard entend simplement pratiquer une politique de « délestage » : il ne s'agit pas pour lui de recréer les conditions du plein emploi, mais de gérer la pénurie en éliminant les immigrés, en abaissant l'âge de la pré-retraite, en favorisant les départs anticipés de fonctionnaires et en encourageant le travail à temps partiel.

Cela signifie qu'on met à la porte les esclaves que nous avons fait venir pour les exploiter durement. Cela signifie que, par la pré-retraite, on exclut de la société des hommes et des femmes en pleine possession de leurs moyens physiques et intellectuels. Cela signifie qu'on s'oriente vers une société de ségrégation -la société « duale » chère à Stoffaes -où le secteur « compétitif » sera séparé du secteur « traditionnel » réservé aux jeunes et aux femmes qu'on veut marginaliser afin de faciliter la « détente » sur le marché du travail.

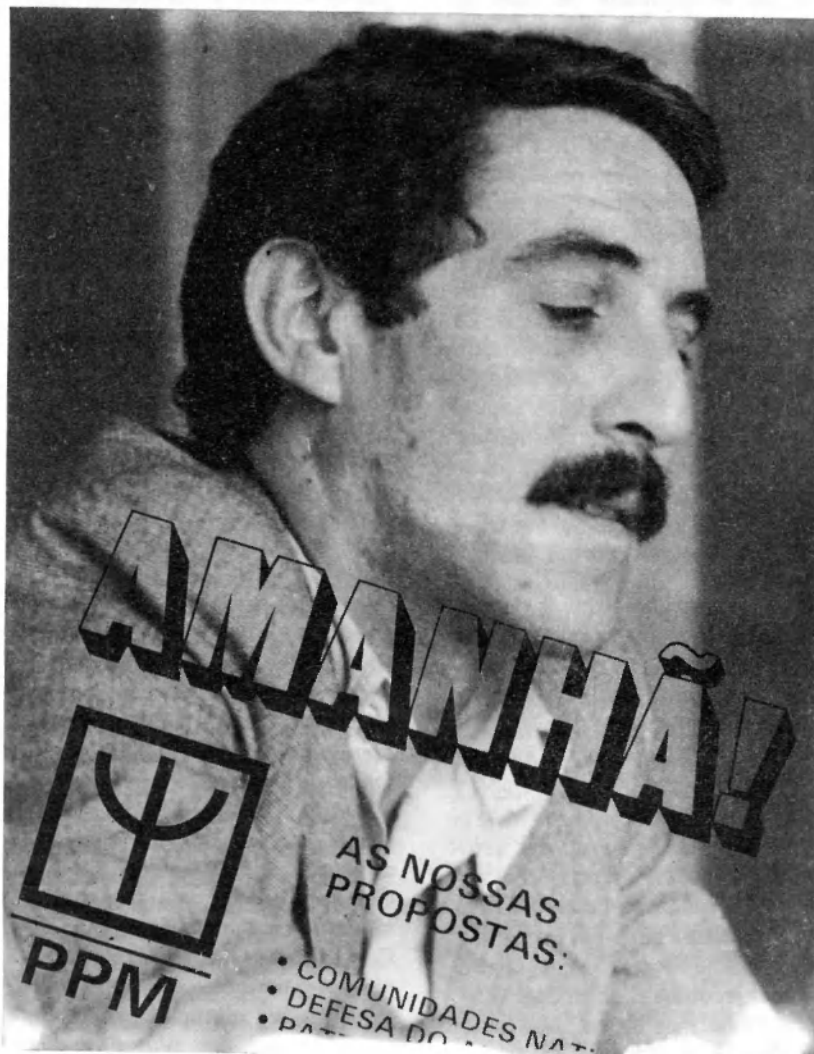
Et Mitterrand ? On se moque bien sûr de sa proposition sur les créations de postes dans la fonction publique, en oubliant de signaler que Giscard propose, avec d'autres mots, de faire la même chose : pousser à la pré-retraite, c'est aussi créer des postes administratifs nouveaux. Mais on oublie de dire que les socialistes veulent une politique de relance de l'économie par l'investissement, par la demande des particuliers et par la réduction des charges sociales des entreprises. Politique classique sans nul doute, mais qu'il faut expérimenter à nouveau puisque la stratégie libérale a échoué.

A une condition cependant, qui ne figure malheureusement pas dans le programme socialiste : la lutte pour le plein emploi ne peut réussir que si l'on décide de transformer les relations économiques internationales par la rupture avec le libéralisme économique, donc par une politique de protection temporaire de notre activité économique.

Il s'agit de reconquérir le marché intérieur, de mettre un terme à l'emprise des multinationales, d'inventer de nouvelles relations économiques extérieures. Sinon, toute politique de redressement se trouvera, d'entrée de jeu, compromise.

B. LA RICHARDAIS





Luis Filipe Coimbra est membre du Bureau Politique du Parti Populaire Monarchiste portugais et député du P.P.M. à l'Assemblée de la République. (1)

● **Royaliste : Où en est le PPM sur le plan parlementaire ?**

Luis Filipe Coimbra : Après les élections du 5 octobre, nous avons gagné un siège à l'Assemblée de la République, qui compte maintenant six députés du PPM. Le ministre de la Qualité de la Vie appartient au PPM, ainsi que le secrétaire d'Etat pour l'Environnement. Un préfet de district -où la majorité est à gauche- appartient aussi à notre parti, ce qui constitue une expérience très intéressante. Sur le plan parlementaire, nous participons à la coalition de l'Alliance Démocratique (avec les sociaux-démocrates et les démocrates-chrétiens) qui détient la majorité à l'Assemblée. Six députés PPM cela peut paraître peu de choses. Mais nous sommes tout de même le cinquième parti du Portugal. De plus, beaucoup de députés -environ une cinquantaine- appartenant à d'autres partis sont monarchistes. Enfin, le PPM joue un rôle important dans la coalition d'Alliance Démocratique, où il représente l'aile gauche. Nous essayons, à l'Assemblée, de

défendre l'idée d'un nouveau mode de développement, fondé en particulier sur l'utilisation des ressources naturelles portugaises, afin de dépasser la crise économique et de sortir de la logique de la société industrielle.

● **Royaliste : Comment ce projet se traduit-il sur le plan législatif ?**

L.F.C. : Nous avons réussi à faire adopter quatre propositions de loi très importantes : sur l'interdiction des déchets radioactifs, sur la révision du système juridique des sols à haute capacité agricole, sur les études d'impacts des projets industriels en matière d'environnement, sur le «zonage» dans les municipalités afin que le cadre de vie soit préservé. Enfin, nous sommes à l'origine d'une loi qui donne aux communes leur autonomie en matière de production électrique -ce qui permettra de détruire le monopole exercé par l'équivalent portugais de l'EDF et de mettre en œuvre des énergies nouvelles - l'énergie solaire en particulier.

De ce point de vue, il est très important que le Ministre de la

entretien avec I. F. Coimbra

p.p.m. : la voie démocratique

Qualité de la Vie appartienne au PPM. C'est d'ailleurs la première fois depuis 70 ans qu'un ministre royaliste participe au gouvernement. J'ajoute que deux secrétariats importants dépendent de ce ministère : la *Communication sociale* (Télévision, radio et presse nationalisée) et la *Jeunesse et les Sports*. Ce qui n'est évidemment pas négligeable...

● **Royaliste : Quelle est l'influence du PPM sur le plan municipal ?**

L.F.C. : Nous avons obtenu notre première victoire dans une mairie en 1976. En 1979, nous avons présenté soit des listes PPM indépendantes, soit des listes de coalition avec les démocrates-chrétiens et les sociaux-démocrates. Nous avons réussi à maintenir une mairie PPM et nous avons fait élire trois autres maires dans le cadre de la coalition. Maintenant, toutes les villes de plus de 100.000 habitants ont des conseillers municipaux appartenant à notre parti. Au total, nous avons 2.500 élus locaux, soit dans les conseils municipaux, soit dans les assemblées d'arrondissement. C'est un résultat qui dépasse les espoirs que nous formions il y a trois ans.

● **Royaliste : Cette influence dans le pays se traduit sans doute par un développement quantitatif de votre parti ?**

L.F.C. : Oui, nous avons maintenant une douzaine de permanent et 12.000 adhérents. Nous possédons un mensuel et nous avons beaucoup développé notre influence dans la jeunesse : 80% des nouveaux adhérents ont moins de 25 ans. D'autre part, nous songeons très sérieusement à affirmer notre présence sur le plan syndical puisque nous comptons déjà parmi nos adhérents un bon nombre de responsables syndicaux. Sur ce plan, il s'agira naturellement de lutter pour des revendications matérielles (le niveau des salaires en particulier) mais aussi pour la défense de la qualité de la vie.

● **Royaliste : Et l'avenir ?**

L.F.C. : La vie politique va se stabiliser jusqu'en 1984, malgré les contradictions qui existent dans la majorité. Pour tester notre audience populaire, nous allons participer à des élections municipales partielles : nous sommes en discussion avec l'Alliance Démocratique, mais il y a déjà un cas où nous nous présenterons seuls. Nous devons également participer à la révision constitutionnelle (la présidence de la Commission nous appartient) afin de préciser la conception de l'Etat, de mieux définir le rôle du Président de la République et de «désidéologiser» la Constitution pour que les Portugais puissent mieux se retrouver en elle.

Notre Congrès aura lieu les 16 et 17 mai, et la question de la stratégie va se poser. Certains pensent qu'il faut sortir de la coalition et affirmer la présence du PPM en tant que telle. D'autres préféreraient que les royalistes se constituent en tendances à l'intérieur des autres groupes parlementaires. D'autres enfin sont pour le maintien de notre participation à la coalition. Mais cela ne signifie pas que le PPM soit divisé en tendances organisées, à l'exemple des autres partis. Cela ne signifie pas non plus que nous soyons obnubilés par les questions électorales. Il y a le syndicalisme. Il y a les problèmes de la jeunesse. Il y a surtout la question de l'avenir de notre société : nous avons fait la synthèse de l'écologie et du royalisme, c'est à dire de la pérennité de l'espace bio-physique et de la pérennité de l'histoire et de la culture. C'est ce projet de société que nous voulons affirmer, cette «révolution tranquille» que nous voulons réaliser.

propos recueillis
par Bertrand Renoquin

(1) Luis Filipe Coimbra nous avait déjà accordé un entretien en juillet 1979 auquel on se reportera avec profit (*Royaliste* numéro 297).

un pouvoir à visage humain

● Pourquoi s'interroger sur la monarchie ? La logique stratégique voudrait qu'on s'en tienne aux « dogmes » et aux déroulements mécaniques des explications préétablies. Est-ce que les communistes s'inquiètent du bien-fondé de leurs théories à l'heure de la crise polonaise et de la débâcle idéologique ?

Depuis 10 ans, la NAR n'a jamais cessé de poursuivre la recherche politique autour de la question monarchique. C'est le présent et les débats quotidiens sur la Constitution qui nous fournissent le matériau. Loin de nous le projet de définir, une fois pour toutes, ce que pourrait être la monarchie de demain. Nous répondrons seulement aux objections fondamentales qui, une fois levées, rendront le dialogue possible ici et maintenant.

● Pour certains, la monarchie serait affaire de sentiments : l'attachement à un principe, quitte dans la vie politique à rechercher ce qui s'en éloigne le moins. Pour d'autres au contraire, elle serait le fruit d'une démonstration quasi algébrique : la clé de voûte d'un système logique. Alors qu'en est-il ?

La politique n'est pas qu'une mécanique froide, surtout quand elle porte sur le pouvoir incarné par un homme, surtout quand elle révèle une exigence de justice. Trop longtemps voilée par les appareils et la « demande idéologique », la politique conçue comme une technique a tendu à envahir toutes les sphères de l'activité humaine. Même Mai 68 n'a pas échappé à cette emprise totalisante. Sans doute pour n'avoir pas compris qu'il fallait, à un moment, distinguer le champ du Politique du reste de la société civile, la génération de mai, paradoxalement, a évacué la politique, laissant la place libre aux technocrates. Le glissement n'a pas cessé depuis de s'opérer en douceur : si le monde réel « n'obéit » pas aux règles contenues dans les dogmes, ce sont les dogmes qu'il faut déboulonner et par delà les dogmes l'objet lui-même, la politique. L'idée monarchique n'appartient pas au schéma idéologique. Par son essence même - à la fois principe et personne vivante - elle échappe aux concepts.

Elle est d'abord un pouvoir, mais un pouvoir doté d'un visage. Nous n'avons jamais cessé ici même et à de multiples occasions de rappeler cette double réalité du principe incarné dans l'histoire, visible et humain. C'est ce souci du temps, de la durée qui l'oppose au Technocrate ; celui dont Pierre Boutang disait « Il pense que

l'histoire se résorbera quand l'organisation économique aura réussi à imposer ses plans universels (...) Il parle de « gouvernement mondial » exactement comme si le temps historique des nationalités, sans parler de l'ère des tyrannies et des empires, était terminé » (1).

● Cette double réalité dont il est question ne renvoie-t-elle pas tout de même à une forme permanente, à un modèle dont on reconnaît partout les effets désastreux ?

Nullement. De modèle monarchique il n'est pas question. Modèle signifierait qu'il existe quelque part un moule. Les exemples des monarchies européennes parlent suffisamment. Le roi règne ici, là il joue son rôle de représentation, là encore il symbolise l'unité nationale. Là la monarchie est centenaire, ailleurs plus récente. Le cas particulier de l'Espagne résume assez bien cette souplesse. Héritier d'un trône que d'aucun se plaisait à dire chancelant, Juan Carlos a réussi l'exploit, en moins de cinq ans, de réaliser la paix civile, d'entreprendre une décentralisation hardie et d'établir les bases de l'alternance dans un pays où les passions politiques étaient encore très vives. Non pas prisonnier des partis, mais arbitre du jeu démocratique, le roi n'est pas seulement « accepté » mais reconnu comme l'homme sans lequel les libertés seraient menacées. Adaptée à l'Espagne moderne, et aux institutions politiques que le peuple s'est choisies, la monarchie espagnole n'est toutefois pas transposable ailleurs. La part respective prise par la monarchie, « l'aristocratie » et la démocratie y est particulière à l'Espagne. En France, ce partage serait autre.

● Parler de part aristocratique ou démocratique en monarchie n'est-

ce pas antinomique ou bien ne s'agit-il pas de concessions faites à la modernité ?

Le débat sur la monarchie, l'aristocratie et la démocratie n'est pas nouveau. Il date de l'apparition de l'Etat moderne et même sans doute préexistait dans les formes anté-étatiques. Il n'est pas de système pur. Par de régime démocratique qui ne dispose d'une part de monarchie et d'aristocratie. Le débat à propos de la Constitution de la Vème République perd de son sens quand on l'admet. Quand on sait que son fondateur lui-même était monarchiste, on comprend pourquoi son souci de l'indépendance de l'Etat se retrouve dans le mécanisme des institutions. Lucien Sfez analysant dans un livre récent (2) les mécanismes décisionnels à l'intérieur de la société napolitaine - dont le maire est communiste - n'hésitait pas à affirmer : « On peut constater la confusion monarchie-démocratie au sein d'une vision politique. La figure du roi reste présente dans la mémoire accompagnée des attributs du « galant uomo », « bel uomo », de noblesse et d'amour obligé pour « son » peuple ». Esquissant un parallèle avec la France centraliste et jacobine, Lucien Sfez écrit : « En Italie rien de tel. Des petits duchés ou des petits royaumes. Des princes ou un Pape. Figures charnelles et locales qui ne sauraient remplacer l'ordre unificateur de la Loi. Nouvelles aspirations à une démocratie plus intimiste. » De là vient sans doute la force de la société italienne pour résoudre ses crises et ignorer en fin de compte le curieux ballet qui agite le Parlement.

Le projet du comte de Paris ne fut jamais autre chose que la volonté affirmée et présente dans le projet gaullien de réconcilier des traditions nationales séparées par les caprices de l'histoire et des partis. Une légitimité historique liée à la légitimité populaire, tel a toujours été son dessein politique.

● Il n'en demeure pas moins que l'Etat central fort caractérise la monarchie française. Comment concilier alors ce « centralisme » avec la décentralisation et la prise du pouvoir par les citoyens ?

La monarchie française a forgé un Etat puissant dans un premier temps pour mettre le pouvoir central à l'abri des volontés de puissance et des intérêts de castes qui cherchaient à s'en emparer. Toutefois, à côté de cet Etat, de multiples contre-pouvoirs existaient et disposaient de pouvoirs réels. Sou-

verain, dont la puissance est sans limite puisque issue en principe de l'assentiment du plus grand nombre, l'Etat jacobin a enrégimenté la société civile, l'a fait plier sous les « nécessités de l'intérêt général ». Une fois l'Etat rendu à son rôle d'arbitrage, « décentrons tout le reste », écrivait Maurras. Et il ajoutait, « Tout domaine que l'Etat s'est approprié indûment doit être redistribué entre tous... » (3). Etat minimum, la monarchie se devra d'inventer des formes nouvelles de représentation qui mettront fin au monopole des partis. Le comte de Paris dans son « Projet de constitution monarchique et démocratique » avait imaginé de nouvelles structures de dialogue. Quels pourraient être les principes de cette représentation ? Bertrand Renouvin explique que « le premier serait de faire remonter vers le pouvoir les revendications réelles de la population par le biais de représentants élus, de petites circonscriptions. Le second principe serait celui de l'information des citoyens » (4). Le dialogue, n'exclut pas, bien sûr, la pratique référendaire et l'initiative populaire. Ces formes de participation aux affaires sont non seulement envisageables au niveau de la nation toute entière mais plus sûrement utiles au niveau des communautés



plus restreintes où le contrôle populaire peut s'exercer sans intermédiaire.

Etat minimum, enfin, la monarchie l'est aussi dans ses attributions. La pratique gaullienne d'U «domaine réservé» n'a fait en cela que reprendre la tradition capétienne. Politique de défense, politique étrangère sont le domaine spécifique du chef de l'Etat. Par une concertation, grâce aux nouveaux relais décrits précédemment, et grâce aux techniques de planification à la française, l'Etat peut harmoniser les politiques respectives des communautés. C'est son rôle aussi, dans un souci de justice et de répartition des richesses.

● **L'Etat monarchique est donc le contraire d'un Etat interventionniste. N'est-ce pas là une vue très libérale de l'action des pouvoirs publics ?**

Dans la théorie libérale, l'Etat n'intervient pas, car comme le disait Adam Smith pour l'économie, tout est dirigé par une «main invisible», les fameuses lois de l'offre et de la demande qui viendrait régler les conflits et rétablir l'équilibre. Fascination de l'équilibre que l'on retrouve partout dans l'idéologie libérale. L'Etat monarchique exerce quant à lui, un arbitrage qui n'exclut pas l'interven-

tion. La «main invisible» si elle gouverne seule conduit, on le voit, au capitalisme sauvage dont la loi unique est le profit maximum. Le souci de l'Etat n'est pas le profit mais la justice, et la liberté des communautés face aux féodalités qui voudraient les asservir. Cette exigence étatique tendra non pas à ignorer les conflits mais à les résoudre dans le sens voulu. Cela suppose aussi que l'Etat ne soit pas seul à disposer de la force et du pouvoir. Car plus les pouvoirs sont nombreux, dispersés, proches du citoyen, plus la capacité de résistance à la montée des monopoles est grande. «Conseil de communauté» dans le domaine du logement et de l'aménagement du territoire; rôle accru des associations pour ce qui touche au cadre de vie; nouvelle forme de participation dans l'entreprise qui est devenue un lieu social à part entière; fin du centralisme étouffant dans la culture, «tiers-pouvoir» étudiant dans l'Université (5). C'est par la sensibilisation des citoyens, leur intéressement à tout ce qui touche leur vie quotidienne qu'un Etat indépendant des castes peut parvenir à combattre les volontés de puissance. Les intérêts particuliers, s'ils ne se confondent pas avec des revendications égoïstes, participent aussi à la sauvegarde de l'intérêt supérieur.

● **Alors pourquoi soustraire l'Etat à la volonté populaire ? Pourquoi exclure l'élection du mode de désignation de son détenteur ?**

L'exigence de justice imprègne la monarchie au point que le vocabulaire qui la caractérise s'apparente à celui du Droit. Ainsi lorsque nous affirmons que le pouvoir ne peut être à la fois juge et parti. L'arbitrage réclame l'indépendance. Et que serait cette indépendance si l'Etat était l'enjeu d'une compétition partisane ?

De cette compétition les citoyens sont le plus souvent exclus. Leur droit de regard sur la gestion de leurs élus se borne à sanctionner une politique a posteriori. Mais surtout il faut compter avec le rôle de l'argent dans nos démocraties occidentales, le pouvoir de la classe économiquement dominante. De même dans les «démocraties populaires» la classe dominante se forge dans les appareils des nomenclatures techniques et policières. L'autonomie du politique est réduite à sa plus petite portion. Ici c'est l'Etat giscard dont les liens avec les féodalités financières sont évidents, et là c'est la bureaucratie

d'un parti qui se confond parfois avec celle de l'Etat. Mis au service de quelques uns, colonisés par les clercs, ou les technocrates, l'Etat ne peut jouer son rôle d'arbitrage. Une fois libéré du carcan patissant, l'Etat monarchique apparaît comme la condition de la stabilité mais aussi il rend possible les changements désirés. Sur le plan politique, il permet l'alternance sans drame et sans fracture alors qu'en système électif les changements de «majorité» sont ressentis comme des «changements de société». En ce moment même la France ne vit-elle pas cette crise puisqu'il paraît désormais impossible d'envisager un chef de l'Etat et une Assemblée issus de camps opposés ?

Sur le plan social, la monarchie dégagée des préjugés de classes peut à tout moment relancer la dynamique sociale en appelant auprès du pouvoir de nouveaux groupes sociaux accompagnant ainsi le mouvement des classes.

● **Ne pourrait-on pas imaginer d'autres moyens de désignation qui nous tienne à la fois éloigné de l'élection, des suffrages partisans, et de l'hérédité qui peut apparaître comme un nouveau blocage institutionnel à l'émergence des couches sociales dynamiques ?**

La part monarchique du système mixte français, c'est la royauté. Depuis deux siècles elle n'a pas été remplacée. Et tout l'effort gaullien fut précisément d'accorder à la charge suprême une légitimité tout aussi incontestable que celle sanctifiée par l'histoire du peuple français. Nous avons vu qu'à tout moment la démocratie entraine en compétition avec d'autres formes de pouvoir. C'est ainsi qu'aujourd'hui la démocratie française livre une lutte désespérée contre la technocratie, le pouvoir né du savoir. L'hérédité confère au pouvoir d'Etat non pas une place supérieure et dominante mais comme l'a décrite Claude Bruaire : une position latérale. C'est cette position hors des compétitions qui garantit l'équité des jugements et des actes de l'exécutif. Nullement concurrent de la démocratie, le pouvoir royal permet précisément de réduire les pouvoirs des cléricatures et des technocrates en priviliant l'action politique au service du bien public. Alors l'hérédité se conçoit mieux. Non pas qu'elle soit le meilleur des régimes, l'histoire de France est pleine de failles et de fractures consécutives à l'affaiblissement du pouvoir royal,

mais dans ces périodes la part démocratique l'emporte, l'initiative et les conflits se multiplient. Les politologues modernes, juristes appliqués à tout prévoir nous ont trop habitués aux modèles aseptisés, aux typologies des «sociétés consensuelles» dans lesquelles les conflits réels seraient canalisés et récupérés, sans voir que ces périodes de remise en cause pouvaient être riches de bouleversements et de révolutions positifs. Eloge du désordre ? Non, mais plutôt le constat que l'histoire des institutions et des équilibres n'est jamais fermée, enfermée dans des textes et codifiée dans des lois. De même pour l'hérédité soumise elle aussi aux aléas de l'éducation et aux hasards de la naissance. Maurice Clavel expliquait dans ces colonnes (6) ce que devait être le pouvoir pour résister au totalitarisme : «être transcendant pour ne pas être total et être suffisamment enraciné pour qu'un peuple, par lui encouragé dans l'anarchie, puisse s'y reconnaître.»

Dans cette fin du XVI^{ème} siècle français combien plus troublée que le notre, les habitants de Paris rédigeaient une œuvre collective (7) qui résume avec poésie ce qu'est l'enracinement du pouvoir monarchique qu'évoquait Clavel : «On peut faire des sceptres et des couronnes, mais non pas des rois pour les porter, on peut faire une maison, mais non pas un arbre et un rameau vert : il faut que la terre le produise, par espace de temps, du suc et de la moelle de la terre, qui entretient la tige en sa sève, et vigueur. On peut faire une jambe de bois, un bras de fer et un nez d'argent, mais non pas une tête. Aussi pouvons nous faire des Maréchaux à la douzaine, des Pairs, des Amiraux, des secrétaires et conseillers d'Etat, mais de roi, point; il faut que celui seul naisse de lui-même, pour avoir vie et valeur. Aussi un roi électif et artificiel ne nous saurait jamais voir et serait non seulement aveugle à nos affaires, mais sourd, insensible et immobile à nos plaintes.»

François MOULIN

(1) Pierre Boutang -La politique- Ed. Froissard, prix franco 49 F.

(2) Lucien Sfez -Je reviendrai des terres lointaines- Ed. Hachette.

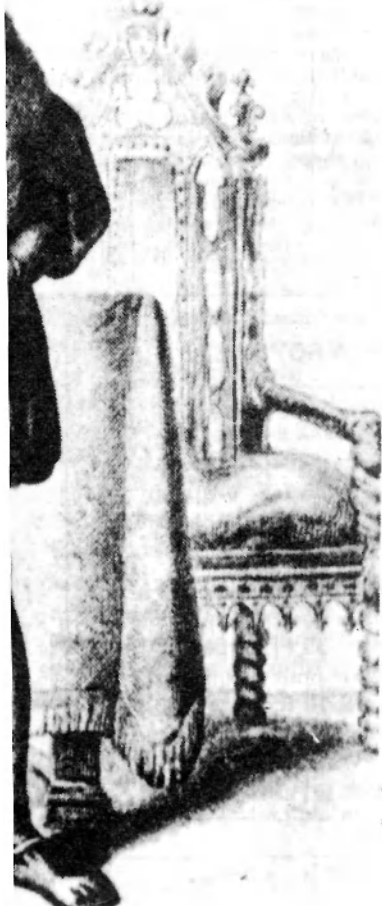
(3) Charles Maurras -Votre bel aujourd'hui- Fayard.

(4) Bertrand Renouvin -La révolution tranquille- Prix franco 44 F.

(5) Voir à ce sujet Royaliste-Université numéro 16 (envoi franco 3F).

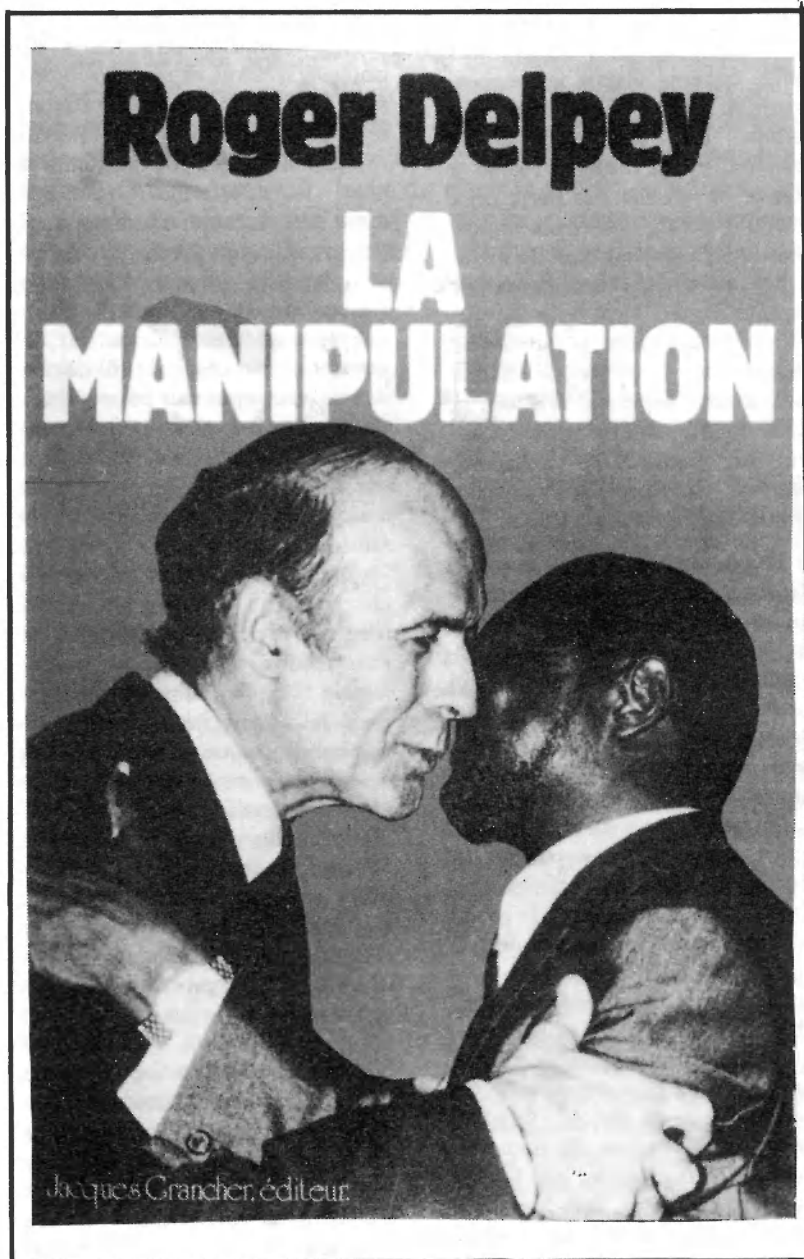
(6) L'ensemble des articles de Maurice Clavel dans Royaliste a été repris en brochure sous le titre «Maurice Clavel et nous», prix franco 8 F.

(7) Satyre Ménippée (1594).



LIRE

Le 22 septembre 1978 Bokassa, empereur de Centrafrique, était reçu officiellement à l'Elysée comme «un cher parent». Un an plus tard il se trouvait dans une caravelle à Evreux, ayant perdu son trône et sa fortune, victime d'un coup d'Etat organisé par la France. Pourquoi ce brusque revirement ? Roger Delpey, ancien baroudeur des campagnes d'Indochine, devenu confident de Bokassa lève, dans «la manipulation» (1), un coin du voile.



Du Bokassa irresponsable, cruel envers ses opposants, trafiquant d'ivoire, antropophage, massacreur d'enfants que Pierre Péan a évoqué dans son «Bokassa 1er» (2) il n'en n'est pas question. A en croire Delpey, l'empereur aurait été victime d'une «intoxication grise» c'est à dire d'un cocktail d'informations vraies, semi-vraies ou fausses répandues par ses opposants avec l'aide de la France, en vue de déstabiliser son régime. Pourquoi ? Parce que Bokassa avait pris ses distances avec la France et se rapprochait de la Libye. Cette thèse serait séduisante si elle ne faisait la part belle à Bokassa et ne contredisait tous les témoignages recueillis par les journalistes. Comment croire Bokassa lorsqu'il feint de ne pas se souvenir de ce qu'il est advenu de son rival le commandant Iza-mo, prétend avoir répondu au vœu du peuple en se proclamant empereur, rejette sur la France les responsabilités de l'échec économique de son pays et affirme que l'aide de la Libye qu'il négociait lors du coup d'Etat était sans contreparties. On en vient à se demander pourquoi les étudiants se sont révoltés contre celui qui se prenait pour Napoléon et que de Gaulle appelait «le soudard».

Les entretiens consacrés aux relations avec Giscard sont plus intéressants même s'ils ne dépassent pas le niveau anecdotique. Le Centrafrique, de par sa position stratégique importante, a toujours attiré ceux qui rêvaient, tel Giscard, de jouer un rôle en Afrique. Mais l'intérêt particulier de Giscard pour ce pays tient moins au fait que la France est son premier partenaire commercial qu'à son goût pour les safaris et la défense des intérêts de la famille. Les cousins Giscard sont en effet partie prenante de l'économie embryonnaire du Centrafrique. Fran-

çois, directeur général de la Banque Française du Commerce Extérieur et Jacques, directeur financier du C.E.A., ont négocié l'exploitation du gisement d'uranium de la Bakouma. Et Bokassa vise juste lorsqu'il déclare que Giscard et ses cousins se sont conduits «comme si le Centrafrique était pour leur famille une chasse gardée». Pourquoi ont-ils décidé de se débarrasser de Bokassa alors que celui-ci entretenait avec son «cher parent» et sa famille, par le moyen de somptueux cadeaux (plus de 200 diamants de 10 à 20 carats) les meilleures relations ? Par un soudain amour de la démocratie ? Plus vraisemblablement parce que les lubies et les folies de Bokassa, dont la dernière fort coûteuse avait été son sacre «à la Napoléon» avaient fini par en faire un partenaire encombrant et incontrôlable pour la France, ridicule et humiliant pour les Africains. En tarissant, dans les derniers mois, son aide financière à l'empire et en bloquant les investissements, il a été facile de le remplacer par un Dacko pas plus attaché à la démocratie que Bokassa, mais plus docile vis à vis de la France et de la famille Giscard.

Hubert BOCQUILLON

(1) Roger Delpey -La manipulation- Ed. Roger Grancher, en vente au journal.

(2) Pierre Péan -Bokassa 1er- Ed. Alain Moreau. En vente au journal 37 F franco.

THEATRE

Dans notre précédent numéro, un défaut d'impression a rendu illisible les dernières lignes de notre critique de : «Elle lui dirait dans l'île», spectacle conçu par Philippe Desbœuf sur un texte de F. Xénakis.

Prévues initialement jusqu'au 3 mai, les représentations sont prolongées en raison du succès. Tous les jours (sauf dimanche et lundi), soirée à 20 h30. Matinée le dimanche à 16 h. Il est prudent de réserver : «Aire Libre Montparnasse», 3 impasse de la Gaîté, Paris 14ème (tél. 322.70.78).

LYS ROUGE

royaliste université
28 MARS 1981
discours



BULLETIN-RÉPONSE A RETOURNER A ROYALISTE

Nom : Prénom :

Adresse :

commande le N° 11 des Cahiers royalistes (13 F)
s'abonne aux Cahiers royalistes pour 4 numéros
(normal 35 F, soutien 50 F)
s'abonne à Royaliste-Université pour 4 numéros
(normal 10 F, soutien 30 F)
commande le numéro 8 du Lys Rouge (8 F franco)

règlement à l'ordre de Royaliste, CCP 18 104 06 N Paris.

la querelle du cosmopolitisme

A propos du livre de Guy Scarpetta *Eloge du cosmopolitisme*, ou : Scarpetta encore un effort pour être vraiment catholique, plus du tout hégélo-fasciste et nullement giscardien.

Plus d'une thèse de Scarpetta mérite l'approbation, surtout sa défense du judaïsme et du christianisme, quoiqu'elle soit sans formes. Mais plus d'une thèse incite à la défiance; parce qu'il y a dans ce livre encore de la peste brune, un hégélianisme (de gauche), à moins que je ne le confonde avec la subtile apologie d'une Europe selon Giscard.

Scarpetta «fait de l'Un» trop vite, il oublie les intermédiaires, méprise les formes ordinaires, telles qu'elles nous sont données dans leur finitude, telles qu'elles font de notre vie toute la douceur. Scarpetta ressemble à cet ami de Paulhan qui avait peur, en se mariant, de perdre toutes les femmes. La crainte est justifiée, avait répondu Paulhan, et en ne te mariant pas tu perds toutes les femmes plus une.

«Il n'y a pas de communauté possible», dit Scarpetta, fascisme signifie rassemblement, donc tout rassemblement est fasciste... Le procédé est un peu grossier. C'est ce au nom de quoi, au nom de qui, les hommes s'assemblent qui est à mettre en cause, interdire tout rassemblement, et toute union, ne suffit pas à réussir que le fascisme ne passe pas. Preuve en est que je trouve que Scarpetta fascise, puisqu'il ne dit pas un mot contre l'Europe, contre Giscard; en voulant interdire les «fascismes» il lutte aussi contre les synagogues et les églises, mais c'est là son moindre défaut.

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

«Il n'y a pas de langue naturelle» affirme Scarpetta, qui poursuit : «la langue est convention arbitraire».

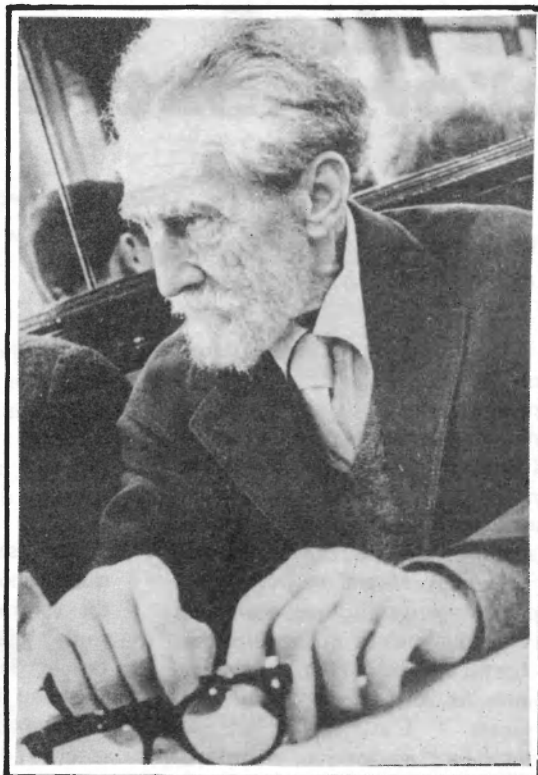
A la suite de Rabelais (et sans oublier tout ce que l'expression a de comique dans le passage) je dis souvent que le français est ma langue «naturelle et ma-

ternelle» (Pantagruel 10). Car si le français est convention, d'où vient que jamais je convins de le parler, positivement, de même que jamais je ne convins de nommer les choses du monde de leurs noms français, changeants et fuyants selon des chemins que je ne maîtrise nullement, dont je ne conviens jamais non plus. J'ai reçu ma langue maternelle, elle m'est «seconde nature», quand ma nature est peut-être «première habitude». Je l'ai reçue de la communauté française, singulièrement de ma mère, en même temps que ses soins et son amour.

Parler telle langue c'est vivre en communauté et communiquer avec les vivants et les morts, puisque par la littérature les paroles comme des reliques demeurent et opèrent. La littérature est un dialogue avec les morts, c'est la première leçon du premier des *Cantos* d'Ezra Pound, une leçon reçue d'Homère.

De même que mon corps est la forme singulière qui me permet d'être et de penser l'être, l'universel, cette langue est le corps qui me permet de communiquer avec les autres langues, puisque «tout ne peut pas être en une seule langue». L'homme n'est pas prisonnier de cette langue, c'est pourquoi il peut l'aimer, l'Evangile peut être dit en chaque langue, c'est la leçon de la Pentecôte (que Scarpetta invoque, mais pourquoi n'y voit-il pas que la langue propre n'est pas abolie mais respectée ?), «Car chacun les entendait parler sa propre langue».

Cette langue propre n'est jamais exactement déjà là, chaque homme est une voix : un dialecte, ce dialecte qu'au commencement de son Apologie Socrate demandait qu'on lui laissât. La langue maternelle est à inventer, c'est en cela qu'elle est arbitraire : livrée au libre arbitre de la personne.



Du Bellay dans sa *Défense* affirme que les «Langues ne sont pas nées d'elles-mêmes en façon d'herbes, racines et arbres (...) mais toute leur vertu est née au monde du vouloir et arbitre des mortels». La part inamissible de libre arbitre transforme toute langue en une multiplicité de dialectes, mais cela n'exclut pas la communication, qui vient de la communauté : et c'est la part «naturelle et maternelle» de toute langue.

Paulhan dit de même : «La France est notre condition commune, comme le français notre langue. Ce n'est pas une condition si méprisable. Il dépend, dans une assez grande mesure, de notre amour, qu'elle devienne délicieuse. Car l'homme ne transforme que ce qu'il aime.» C'est que l'amour est libre.

L'universel-singulier de Scarpetta doit être converti en singulier-universel. Partons des choses telles qu'elles sont, des personnes telles qu'elles nous aiment, nous nomment; et nous nomment, une première et singulière fois, les choses. Puis élevons nous à des réalités plus larges, à des formes plus amples : les communautés, la nation (en sachant que ces formes sont accidentelles et contingentes... quand le fasciste ou le nazi, le socialiste nationaliste ou pas, le communiste, les prend pour des essences, ou des lois universelles et nécessaires, ou les seules réalités possibles); enfin soyons catholiques, singulièrement, et revenons aux choses et aux personnes, en personne.

Ghislain SARTORIS

le chef d'orchestre

la t.v.a. sur les disques

Rarement film aura déroulé sous nos yeux une parabole politique aussi actuelle - et pas seulement polonaise ! Ecoutez plutôt.

Un orchestre et son chef, jeune et violent, répétant la plus divine musique, la Cinquième Symphonie de Beethoven. Et puis, à l'étranger, à l'autre bout du monde, un émigré issu de l'ère antérieure, chef d'orchestre lui aussi, et devenu célèbre en son exil, mais rêvant de rentrer au pays diriger sa musique, également la Cinquième. Et qu'importe l'orchestre humblement provincial après les plus fameux philharmoniques ! L'essentiel n'est pas extérieur, acoustique; l'essentiel est respect, écoute, accroissement de l'être intime, transfiguration de chacun par l'amour commun - l'amour ici de la musique.

Entre l'un et l'autre chef -le moderne, ignorant du secret, épris d'un rêve de puissance, et le traditionnel, initié à la source essentielle - le lien est une femme, à la fois épouse de l'un et, par réfraction en elle de sa propre mère, amante de l'autre : femme éternelle; mais aussi, second violon, matière docile et vivante sous la baguette du maître -orchestre-femme, matrice et terre natale, Pologne ou France, terre maternelle, Nation.

La chose se passe en trois mouvements. Il revient; il conquiert au moyen du secret cette masse orchestrale et populaire, lui rend la vie, la liberté d'aimer, il meurt. Où ? Redevenu anonyme, couché par terre, dans la rue, parmi la foule venue assister au concert, partageant son attente, bercé à l'unisson de ce peuple amateur de musique, endormi dans l'amour des siens. Mort du chef ancien pour que transite le «secret du roi» au jeune chef, que tombe de lui l'égoïste et rebelle volonté de puissance et que vive le Règne. Sacrifice nécessaire à la transmission. Passion indispensable à la résurrection. Obligée. Parce que la femme, la MATRIE est là qui le demande, l'exige : d'être conduite et gouvernée - fécondée- non point sous le poids contraignant du pouvoir violateur, mais dans la liberté de l'amour.

Autant pour le film, la parabole.

Arrachons-nous à l'application polonaise et voyons ici-même : la France en ce printemps, se préparant à l'élection d'un chef pour sept ans, une petite vue humaine, le temps d'un règne.

Qui se présente ? Trois ou quatre hommes avides d'exercer du sommet le pouvoir dont ils sont déjà les otages. Certains faisant de l'orchestre -ce peuple- fort peu de cas; ne le considérant même pas en son entier, dans la totalité de son âme et de son corps, de son histoire. La plupart ignorant son ultime vocation, le rendez-vous qui lui est fixé, le service demeurant à accomplir. Et l'un ou l'autre prêt à s'en faire litière -pour son profit, économique ou idéologique- et à lui appliquer censure, épuration, enrôlement dans un combat contraire.

Y a-t-il parmi eux un chef qui accepte la France pour ce qu'elle est, et lui permette enfin de jouer la partition selon son cœur ?

Aucun ne s'y sent tenu. Parce que l'important lui paraît d'abord de vaincre et l'emporter.

De quel exil où il fut relégué nous reviendra enfin celui qui détient le secret du règne ? Et s'il arrive, par grâce, à quoi connaîtra-t-on ce qu'il est ? A la différence de ceux que nous voyons, il ne reviendra pas d'abord pour s'emparer du pouvoir. Mais pour enseigner l'usage qu'on peut en faire. Secret perdu. Sans lequel il n'y aura plus guère de politique, hors l'asservissement.

Qu'elle soit pour aujourd'hui ou pour demain, cette élection nouvelle marquera le moment où nous serons capables de reconnaître la maîtrise de l'Elu; elle rejoindra dans l'histoire l'acclamation qui scelle toute légitimité. Elle seule libérera le débat politique du poids qui l'oblitére : quand l'autorité est assurée de son principe et de sa fin, le pouvoir concret peut être librement partagé, amendé, mis en cause; les affaires du peuple n'ont plus à lui être confisquées.

Luc de GOUSTINE

Depuis le début du mois de mars, la FNAC a entrepris une campagne contre l'actuel taux de TVA qui est imposé à l'industrie du disque.

Ce n'est pas la première fois que ce problème est ainsi posé puisque lors de la campagne électorale de 1974 le candidat Giscard d'Estaing répondait à Lucien Adès, président du syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle : «cette situation n'a pas échappé à mon attention et c'est pourquoi je m'attacherai, si je suis, élu, à apporter des correctifs en la matière.»

Depuis, rien n'a changé et même la situation de l'industrie du microsillon s'est détériorée sous les effets conjugués de l'augmentation du prix du pétrole et de la libération des prix. Le disque a ainsi vu son prix s'accroître de plus de 50% en moins de trois ans! Voilà qui a pour effet de mettre en danger une industrie dont le chiffre d'affaires progresse moins vite que l'érosion monétaire. Sa balance commerciale jusque-là excédentaire tend à s'équilibrer.

Ce ne serait que justice de ramener son taux de TVA de 33,33%, comme sur les produits de luxe tel le diamant, à 7% qui est celui du livre, ce qui se traduit par une baisse de près de 20%. C'est d'ailleurs ce que fait la FNAC depuis le début du mois de mars, sur les nouveautés, et cela jusqu'au 26 avril. La campagne reçoit un large écho dans les

milieux de la profession et même les disquaires ont suivi : à l'appel de la revue Diapason deux cent cinquante d'entre eux ont décidé d'en faire autant.

Si le taux de TVA était ramené à 7% le Trésor verrait ses recettes amputées de 700 millions de francs. Mais ce manque à gagner sera vite compensé par les pertes en devise et les allocations chômage (l'industrie du disque fait vivre deux cent mille personnes) qu'il faudra déboursier si le taux actuel est maintenu.

De tous les candidats contactés à ce sujet, seul le président-citoyen-candidat n'a pas fait connaître son opinion alors que tous les autres ont pris position en faveur de la baisse du taux de TVA du disque. De toutes façons, vu les engagements pris il y a sept ans, il vaut mieux qu'il s'abstienne. Le sujet est d'importance et ne doit pas rester purement électoral. D'ailleurs il y aurait plus à faire en ce qui concerne l'industrie du disque. Comme il n'existe en effet plus aucun grand fabricant, ni distributeur, purement français, il serait judicieux d'en créer un ou plusieurs groupes. Mais peut-on attendre une telle politique dans le système économique et politique actuel ?

Philippe LABARRIERE

demande de documentation

Si ce numéro vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : Prénom :
Année de naissance : Profession :
Adresse :

.....
désire recevoir, sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste.

Bulletin à retourner :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

'réagir tout de suite

Ainsi, la mécanique soigneusement mise en place depuis des mois par le pouvoir a fonctionné. Et les «petites candidatures» aux élections présidentielles ne sont plus que des pions dans la stratégie électorale des grands partis.

Pour notre part, il s'en est fallu d'une trentaine de signatures pour que nous puissions participer au débat. Comme l'a expliqué Bertrand Renouvin dans le communiqué publié ci-contre, et pour ne pas compromettre inutilement les maires qui nous avaient apporté leur soutien, nous n'avons pas déposé au Conseil Constitutionnel les parrainages qui étaient en notre possession et nous les avons retournés à leur signataires.

Il est certain que notre élimination de la campagne électorale officielle est un revers incontestable. Il est également certain que nous devons réfléchir sérieusement afin de déterminer la part de responsabilité qui nous en incombe, compte tenu, bien sûr, de toutes les causes extérieures à notre mouvement.

Mais il est très important pour nous de réagir tout de suite, et d'exploiter au maximum le travail important qui a été accompli pendant toute cette pré-campagne.

Notre action dans les semaines à venir doit se tourner dans trois directions :

1/ Une action sur les élus locaux. Pendant les derniers mois nous avons constaté des milliers de maires. Parmi ceux-ci, nous en avons rencontré un certain nombre qui ont été spécialement intéressés par les idées que nous défendons. Il s'agit maintenant de revoir ces derniers et d'approfondir avec eux notre première approche qui fut forcément sommaire. Le livre de Bertrand Renouvin tombe à point pour renouer ces contacts.

2/ Diffuser «La Révolution Tranquille». Il s'agit d'une part d'une action personnelle auprès de tous ceux avec lesquels vous avez parlé du royalisme d'aujourd'hui. Ce livre est un véritable «manifeste» politique et permet de préciser notre analyse et nos propositions. D'autre part nous devons toucher également un public extérieur, et, là aussi, votre rôle est déterminant : une démarche personnelle de votre part auprès des principaux libraires de votre ville permettra une meilleure diffusion. Nous tenons à votre disposition des imprimés donnant tous les renseignements nécessaires pour les libraires.

3/ Préparation du Congrès du 17 mai. Ce congrès dont l'accès sera réservé aux adhérents du mouvement va être une étape importante pour la N.A.R. Un document préparatoire va être incessamment envoyé afin de permettre un travail préliminaire. Mais d'ores et déjà que les adhérents réservent cette date et prennent leurs dispositions pour être présents à Paris le 17 mai.

Y.A.

COMMUNIQUÉ DE BERTRAND RENOUVIN

Après la publication de la liste des candidats habilités à se présenter, je constate que, contrairement à l'esprit de la Constitution, les conditions d'éligibilité assurent désormais le monopole des grandes formations politiques qui ont décidé de soutenir ou d'éliminer les «petits candidats» en fonction de leur stratégie. C'est dire que le débat politique ne permet plus la libre expression de certains courants qu'il s'agisse de ceux représentés par Michel Jobert, Jean-Marie Le Pen, Alain Krivine ou par moi-même.

Pour ma part, constatant que je ne disposais pas du nombre de signatures nécessaires, et compte tenu des pressions préfectorales dont avaient été victimes certains maires qui avaient signé pour moi en 1974, j'ai renoncé à présenter au Conseil Constitutionnel les formulaires recueillis par mes comités de soutien, afin de ne pas favoriser la constitution de nouvelles listes noires par les services préfectoraux.

Je constate enfin que les journalistes de radio et de télévision - à l'exception de quelques stations régionales de FR3 - ont opéré leur propre sélection parmi les petits candidats : en effet depuis le mois de septembre 1980 je n'ai pas été interrogé une seule fois, pas même une minute, sur les ondes nationales, malgré les demandes répétées de mon service de presse. J'ignore quels sont les critères qui ont permis à certains journalistes d'exercer cette censure totale. Mais je sais qu'il s'agit là d'une injustice grave, commise à l'égard d'une famille politique qui a été présente dans toutes les consultations électorales depuis 1974.

Les illégalités flagrantes commises par le gouvernement et le chantage exercé sur un grand nombre d'élus empêchent aujourd'hui les royalistes de prendre la parole. Ils n'ont cependant pas dit leur dernier mot.

communiqué à l'A.F.P.
le 9 avril

AIX EN PROVENCE

Dîner-débat le 14 avril à 10 h15 à «La Table du Graal», 22, rue Lacépède à Aix. Prix du repas 65 F, étudiant 55 F. Le thème de la soirée sera le dernier livre de Bernard-Henri Lévy «L'idéologie française».

● REGION PARISIENNE

Dimanche 10 mai, de 17 h à 24 h dans les locaux du journal, rencontre amicale autour d'un pot avec nos lecteurs et sympathisants. Au cours de cette soirée, Bertrand Renouvin signera son dernier livre «la révolution tranquille». Une télévision permettra de suivre les résultats du 2ème tour des élections présidentielles au fur et à mesure de leur dépouillement.

Mercredis de la NAR

Après l'interruption des vacances de Pâques, reprise des conférences hebdomadaires le mercredi 29 avril à 20 h. Ces réunions ont lieu dans les locaux du journal (17, rue des Petits-Champs, 4ème étage) et sont ouvertes à tous. Après la réunion, un repas froid est servi pour ceux qui le désirent (participation aux frais du buffet : 10 F).

● TOULOUSE

Nos lecteurs lycéens ou étudiants de la région de Toulouse, désireux de participer aux actions de propagande, sont invités à prendre contact en écrivant au journal.

● VIENNENT DE PARAÎTRE

Le Numéro 11 de «Royaliste-Cahiers-Trimestriels» consacré à des critiques nouvelles de l'économie politique. Ce numéro contient également l'intervention d'Olivier Germain-Tomas aux Journées Royalistes 1980.

(Prix du numéro franco 13 F)

Le Numéro 8 du «Lys Rouge» qui contient une étude sur la Sécurité Sociale et des propositions pour une nouvelle politique du logement.

(Prix du numéro franco 8 F)

Vous trouverez un bon de commande pour ces deux publications en page 8.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (30 F), 6 mois (55 F), un an (95 F), de soutien (200 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS - C.C.P. ROYALISTE 18 104 06 N Paris

EDITORIAL

Notre exclusion du débat électoral est un échec, qu'il serait vain de cacher. L'épreuve est là, d'autant plus douloureuse que, dans les dernières semaines, l'objectif était à notre portée... Mais foin de l'amertume. Le sens d'une épreuve est différent selon qu'on décide de l'affronter, ou de la subir. La tâche de notre Congrès, en mai prochain, sera de réfléchir aux moyens de la vivre et de la dépasser, afin qu'elle nous renforce au lieu de nous paralyser. Mais, plutôt que d'anticiper sur cette réflexion collective, je voudrais rappeler l'enjeu de cette pré-campagne, qui ne concernait pas seulement les royalistes.

Ce qui fut en jeu, ce qui le demeure par delà les programmes et les projets concurrents, c'est la liberté d'expression des familles politiques de notre pays. Car l'exclusion de Michel Jobert, de Jean-Marie Le Pen et d'Alain Krivine est aussi grave que la nôtre. Tout le monde sait, mais personne n'ose dire que la recherche des parrainages s'est effectuée dans des conditions scandaleuses. Tous les «petits» candidats ont été considérés par ceux qui se partagent le pouvoir politique (gouvernement, préfet, grands partis) comme des gêneurs et non comme les représentants de familles politiques ayant le droit de participer au débat.

MANOEUVRES

Il y a eu les pressions préfectorales. Il y a eu la confiscation des signatures par les grands partis. Et encore le silence de la radio et de la télévision sur certains candidats. Il y a eu, habileté suprême, la propagande de la télévision qui a confondu, de façon délibérée et abusive, les représentants des courants politiques minoritaires et les candidatures symboliques, fantaisistes ou corporatives toujours très nombreuses dans les grandes consultations nationales. Masse inquiétante, qui annonçait la confusion du débat, ou même l'impossibilité matérielle de l'organiser. Masse créée pour les besoins d'une mauvaise cause, selon l'injustifiable procédé qui mêle les candidats porteurs d'un projet politique à ceux qui tentent d'attirer l'attention sur un problème particulier ou de défendre les intérêts de telle ou telle catégorie sociale. Procédé injustifiable, mais à l'efficacité prolongée, puisqu'il permet aujourd'hui de rejeter les candidats politiques qui ont échoué dans le néant de la marginalité.



par
bertrand
renouvin

L'autre france

Nous ne devons pas nous laisser faire. Exclues des présidentielles, privés de tout espoir aux législatives puisque le mode de scrutin aboutit à l'hégémonie des grandes formations, exclus des élections européennes parce que la campagne coûte trop cher, négligés par la télévision, nous risquons, nous autres d'extrême-gauche, d'extrême droite ou d'ailleurs, de disparaître du débat politique si les dispositions réglementaires ne sont pas changées, si certains comportements ne sont pas radicalement modifiés.

Après le second tour, il nous faudra obtenir le droit à la parole à la radio et à la télévision, afin que la présentation de nos critiques et de nos projets ne dépendent plus de l'humeur des directeurs de l'information. Il faudra aussi faire campagne auprès du Gouvernement et du Parlement pour que soient modifiées les conditions de parrainage aux élections présidentielles : ou bien il s'agit pour les maires de dire qu'un candidat est digne de se présenter, et la pluralité des parrainages doit être admise; ou bien il s'agit d'élections «primaires» et, la signature devenant un vote, le secret du choix doit être établi.

COMMENT CHOISIR ?

Le succès de cette lutte pour la reconnaissance des familles politiques dépend évidemment du résultat final des élections présidentielles, puisque la victoire du président sortant annoncerait de nouvelles atteintes à la liberté d'expression. Selon le vieil adage électoral, il s'agira alors d'éliminer le candidat qui répond le moins à nos exigences générales de justice, de liberté et d'unité. En revanche, au premier tout, on choisit. Pour nous, ce choix ne peut être tout à fait satisfaisant puisque nous ne pouvons nous reconnaître dans aucun projet. Dès lors quel critère adopter ? Il est sans doute possible de faire un choix tactique, ou de marquer une préférence sentimentale pour tel ou tel «grand parti». Nous proposons de prendre un critère plus large, et de considérer que le vote le plus utile sera celui qui répondra à nos exigences en matière de liberté d'expression.

Ce choix en faveur de la liberté conduit à refuser nos suffrages aux candidats des grands partis. Ceux-là protesteront sans doute de leur bonne volonté et de leur passion pour la liberté. Mais ils ne peuvent nier la volonté hégémonique des appareils partisans, la logique qui les pousse à monopoliser la représentation populaire, à confisquer le droit à la parole. Il faut sanctionner cette attitude, afin que le ou les grands partis qui géreront demain l'Etat prennent les mesures qui permettront une expression vraiment libre des courants politiques.

En conséquence, nous conseillons à nos lecteurs de voter pour le «petit candidat» de leur choix. Par ce geste, ils manifesteront leur solidarité avec celles et ceux qui sont en général écartés du débat politique, et ils diront qu'il est nécessaire d'entendre une parole différente, même si elle ne répond pas à toutes leurs aspirations. Si les «petits candidats» réunissent tous ensemble un grand nombre de suffrages, il faudra bien que l'existence de l'autre France soit enfin reconnue : celle des minorités qui disent les vérités gênantes, qui crient leur révolte et osent imaginer autre chose. Cette autre France dit notre diversité, qui est une richesse. Elle exprime, au moins partiellement, nos refus. Elle porte en elle un peu, ou beaucoup, de notre avenir. Soutenons-là.

Bertrand RENOUVIN